

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IVRY-SUR-SEINE, LE 2 DECEMBRE 2022



Du 5 au 11 décembre, grâce à vos dons et en partenariat avec l'ONF, redonnez vie à la forêt domaniale de La Malmaison !

Donner son sang et planter des arbres, deux gestes essentiels à la vie ! L'Établissement français du sang d'Île-de-France (EFS) et l'Office National des forêts (ONF) sont fiers de s'associer pour lancer un beau défi aux donateurs de sang : durant une semaine, transformer leurs dons en arbres.

Ainsi, du 5 au 11 décembre, dans le cadre du projet de reconstitution de la forêt domaniale de La Malmaison, L'EFS, aux côtés de l'ONF, lance une opération, permettant la plantation d'un arbre tous les 10 dons collectés dans les Maisons du don et les collectes mobiles à travers toute l'Île-de-France.

Accomplir ce double geste citoyen doit permettre de mobiliser davantage tout en sensibilisant sur deux causes essentielles à la vie.



L'EFS et le développement durable : une mobilisation de chaque jour

En ligne droite avec la démarche nationale du plan service public éco-responsable (PSPE) visant à mettre en place des actions en faveur de la transition écologique et solidaire, cette opération renforce la volonté de l'EFS de s'inscrire dans cette politique de développement durable parmi ses autres actions déjà engagées sur le terrain : réduction et tri des déchets, optimisation de la gestion des ressources (énergétiques, fournitures...), prise en compte de la démarche éco-responsable des opérateurs économiques dans le cadre de la commande publique...

Une belle chaîne de solidarité doit se lancer à l'heure où les réserves de sang restent encore fragiles à l'approche des fêtes de fin d'année. La mobilisation de tous est indispensable !

1 700 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Île-de-France pour soigner les malades.

La collecte de sang est indispensable toute l'année et il est nécessaire que les donateurs puissent réaliser cet acte solidaire de façon régulière et constante car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. Le don de sang est possible toutes les huit semaines, jusqu'à six fois par an pour les hommes et quatre fois par an pour les femmes.

Avant de se déplacer, les candidats au don sont invités à tester leur éligibilité sur dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Qui peut donner ? » et à prendre RDV via la plateforme mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli « Don de sang ».

Quelques conseils pratiques avant de donner son sang :

- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Être muni(e) d'une pièce d'identité (ou télécharger sa carte donneur sur l'application mobile)
- Il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19 sans aucun délai d'ajournement à respecter

Reconstituer la forêt de La Malmaison

En forêt domaniale de La Malmaison, les châtaigniers souffrent de la maladie de l'encre qui les condamne et pour laquelle il n'existe aucun traitement. Ainsi, les châtaigniers atteints doivent être coupés et remplacés. Pour créer une forêt diversifiée et plus résistante aux maladies, l'ONF plantera grâce aux dons récoltés essentiellement de jeunes chênes, complétés par du merisier, du cormier, de l'alisier et du pin laricio.

À propos de l'EFS

Grâce au don de sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage. Les 10 000 collaboratrices et collaborateurs, médecins, pharmaciens, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, infirmiers, équipes de collecte de l'Établissement français du sang, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien comme dans les circonstances exceptionnelles pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients par an. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins.

Il s'investit par ailleurs dans de nombreuses autres activités, comme les examens de biologie médicale, la thérapie cellulaire et tissulaire ou la recherche. Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'examens biologiques, hématologiques et immunologiques, des examens indispensables dans le cadre d'une transfusion mais également d'une greffe d'organe, de tissus ou de cellules. Avec plus de 500 millions de B réalisés par an, l'EFS est l'un des plus grands laboratoires de biologie médicale de France. L'Établissement français du sang est présent sur l'ensemble du territoire pour être au plus près des donneurs et des patients et porter ainsi des valeurs sans équivalent.

Établissement français du sang. Bien plus que le don de sang.

À propos de l'ONF

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF est présent en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Aux côtés de ses partenaires, l'ONF agit activement à la résolution des grands enjeux du développement durable : lutte contre le changement climatique, développement des énergies renouvelables, conservation de la biodiversité, préservation de la qualité de l'eau, prévention contre les risques naturels... tout en contribuant au développement économique local et en assurant à la filière bois les volumes de production nécessaires.

Contacts

Laurie LAGARDE (EFS)
laurie.lagarde@efs.sante.fr
06 30 32 63 49

Alban RANGIER (ONF)
alban.rangier@onf.fr
06 29 70 96 26